

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le 29 janvier 2018, au 65, route 338, aux Coteaux, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Étaient présents : Mesdames Jocelyne Bishop Ménard et Myriam Sauvé, conseillères, messieurs Dominic Léger, François Deschamps, Michel Joly et Sylvain Brazeau, conseillers et siégeant sous la présidence de madame Denise Godin-Dostie, mairesse.

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes invités à assister à une session extraordinaire du Conseil municipal convoquée par madame la mairesse, Denise Godin-Dostie, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, au **65, route 338, lundi, le 29 janvier 2018, à 19h30.**

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour :

1. Introduction;
2. Budget 2018 – Adoption des prévisions de revenus et dépenses;
3. Règlement décrétant les taux de taxes et tarifs applicables pour l'année 2018 – Avis de motion et présentation du projet de règlement;
4. Taux d'intérêt pour les sommes dues à la municipalité;
5. Programme triennal d'immobilisations;
6. Période de questions;
7. Levée de la session extraordinaire du 29 janvier 2018.

DONNÉ aux Coteaux, ce 16^e jour du mois de janvier deux mille dix-huit.

Claude Madore
Secrétaire-trésorier et directeur général

Conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été signifié aux membres du conseil tel que requis par le présent code.

Introduction

Madame Denise Godin-Dostie, mairesse, a ouvert l'assemblée à 19 h 30 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres de conseil pour former quorum.

18-01-6889 Budget 2018 – Adoption des prévisions de revenus et dépenses

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité des Coteaux prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Exercice se terminant le 31 décembre

REVENUS	2017	2018	Augmentation (diminution)
Taxe générale	1 821 148\$	2 032 463\$	211 315\$
Taxe services de la dette	337 250\$	246 837\$	(90 413\$)
Taxe service de la sécurité publique	856 095\$	835 043\$	(21 052\$)
Surtaxe immeubles non résidentiels	146 230\$	153 661\$	7 431\$
Répartitions locales	187 174\$	147 274\$	(39 900\$)
Taxe d'eau	480 344\$	521 240\$	40 896\$
Taxe d'épuration	259 665\$	279 475\$	19 810\$
Taxe de vidanges	263 022\$	285 409\$	22 387\$
Taxe de récupération	88 596\$	107 651\$	19 055\$

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Taxe de matières organiques	0\$	57 593\$	57 593\$
Tarification piscine	11 180\$	14 000\$	2 820\$
Païement tenant lieu de taxes	27 008\$	28 266\$	1 258\$
Recette de sources locales	625 088\$	701 001\$	75 913\$
Revenus de transferts	233 235\$	246 735\$	13 500\$
Appropriation de surplus et réserves	390 275\$	242 200\$	(148 075\$)
TOTAL DES REVENUS	5 726 310\$	5 898 848\$	172 538\$

<u>DÉPENSES</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>Augmentation (diminution)</u>
Administration générale	790 400\$	867 919\$	77 519\$
Sécurité publique	988 712\$	1 050 789\$	62 077\$
Transport routier	936 642\$	957 369\$	20 727\$
Hygiène du milieu	1 056 513\$	1 170 101\$	113 588\$
Urbanisme et territoire	237 468\$	250 920\$	13 452\$
Loisirs et culture	759 016\$	856 464\$	97 448\$
Service de la dette	720 206\$	621 686\$	(98 520\$)
Dépenses d'immobilisations	237 353\$	123 600\$	(113 753\$)
TOTAL DES DÉPENSES	5 726 310\$	5 898 848\$	172 538\$

<u>TAXES FONCIÈRES</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>Augmentation (diminution)</u>
Taxe foncière générale	0.351\$	0.387\$	0.036\$
Taxe de dette	0.065\$	0.047\$	(0.018\$)
Taxe de la sécurité publique	0.165\$	0.159\$	(0.006\$)
TOTAL DES TAXES FONCIÈRES	0.581\$	0.593\$	0.012\$

<u>TARIFS PAR LOGEMENT</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>Augmentation (diminution)</u>
Eau	194.00\$	207.50\$	13.50\$
Épuration des eaux	105.00\$	111.50\$	6.50\$
Vidanges	118.00\$	127.50\$	9.50\$
Récupération	36.00\$	43.00\$	7.00\$
Matières organiques	0\$	27.25\$	27.25\$
TOTAL DES TARIFS PAR LOGEMENT	453.00\$	516.75\$	63.75\$

	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>Augmentation (diminution)</u>
SURTAXE IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS	0.327\$	0.334\$	0.007\$

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Michel Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que le budget de l'année financière 2018 soit accepté tel que ci-haut présenté.

... ADOPTÉE ...

Règlement décrétant les taux de taxes et tarifs applicables pour l'année 2018 – Présentation du projet de règlement.

Madame Myriam Sauvé présente et dépose une copie du projet de règlement décrétant les taux.

Règlement décrétant les taux de taxes et tarifs applicables pour l'année 2018 – Avis de motion

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Madame Myriam Sauvé donne avis qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure du conseil municipal un règlement décrétant les taux de taxes et tarifs applicables pour l'année 2018.

18-01-6890 Taux d'intérêt pour les sommes dues à la municipalité

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Brazeau,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que le taux d'intérêt, sur les sommes dues à la municipalité après l'expiration du délai prévu à l'article 981 du Code municipal, sera de 12 % par année pour 2018.

.... ADOPTÉE

18-01-6891 Programme triennal d'immobilisations

Selon l'article 953.1 du Code municipal, le conseil municipal doit, au plus tard le 31 décembre 2017, adopter le programme des dépenses en immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop-Ménard,
APPUYÉ PAR : Michel Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'établir le programme triennal des dépenses en immobilisations de la municipalité pour les exercices financiers 2018, 2019 et 2020 comme suit :

2018

Livres bibliothèque	40 000 \$	Budget d'opération
Parc Wilson régularisation et stabilisation du terrain	10 000\$	Budget d'opération
Pavages de rues	50 000 \$	Budget d'opération
Panneau indicateur de vitesse	6 000\$	Budget d'opération
Usine de filtration nouveaux équipements	15 000\$	Budget d'opération
Tables et chaises 21 Prieur & 1221 rue Principale	9 700\$	Budget d'opération
Climatisation 21 Prieur	5 000\$	Budget d'opération
Éclairage de rue (DEL)	5 000\$	Budget d'opération
Abri aux jeux d'eau	10 500\$	Budget d'opération et dons
Point d'eau – Schéma de couverture de risques	60 000\$	Emprunt
Bâtiment 199 Principale – Aménagement intérieur	250 000\$	Emprunt
Aménagement parc de la Gazonnière	65 000\$	Emprunt
Usine de filtration – Toiture et chauffage	70 000\$	Emprunt
Aqueduc Route 338 & montée du Comté	119 000\$	Emprunt
Véhicules et équipements voirie	300 000\$	Emprunt
Mise à niveau terrain de balle (terrain, resto, lumières)	20 000\$	Emprunt
Couverture 21 Prieur	30 000\$	Emprunt
Génératrice	20 000\$	Emprunt
Achat déchiqueteuse (1998)	40 000\$	Emprunt
Pavage d'une partie de la rue de la Gazonnière	75 000\$	Emprunt
Pont et parc au camping (section sud)	20 000\$	Emprunt
Travaux usine de traitement des eaux usées (RAC)	1 747 096\$	Emprunt & subvention
Remplacement de l'aqueduc rue Principale phase 2 et autres tronçons	1 514 397\$	Emprunt et subvention
Achat de bacs résidus alimentaires	57 500\$	Fonds de roulement
	4 539 193\$	

2019

Améliorations terrain de camping	20 000 \$	Budget d'opération
Pavages divers	50 000 \$	Budget d'opération
Trottoirs et bordures	20 000 \$	Budget d'opération
Aménagements de parcs	25 000 \$	Budget d'opération
Usine de filtration	20 000 \$	Budget d'opération
Livres bibliothèques	40 000\$	Budget d'opération
Remplacement réseau aqueduc et égout	1 000 000 \$	Subvention et emprunt
Point d'eau – schéma de couverture de risques – Parc Wilson stabilisation de la rive	60 000 \$	Budget d'opération
	1 235 000\$	

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

2020

Pavages divers	50 000 \$	Budget d'opération
Trottoirs et bordures	20 000 \$	Budget d'opération
Usine de filtration	20 000 \$	Budget d'opération
Aménagements de parcs	25 000 \$	Budget d'opération
Usine de filtration – remplacement d'équipements	60 000 \$	Budget d'opération
Réseaux infrastructure	1 000 000 \$	Subvention et emprunt
	1 175 000\$	

... ADOPTÉE ...

Période de questions débute à 19h42

1 ère intervention.

Une citoyenne demande pourquoi l'avis public d'adoption du budget n'a pas été affiché sur la page Facebook de la Municipalité.

L'avis public a été affiché aux endroits déterminés par le conseil municipal et l'avis public a également été affiché sur le site Web de la Municipalité

Madame Denise Godin Dostie indique qu'elle prend bonne note de la demande d'affichage supplémentaire de la citoyenne.

Deuxième question de cette citoyenne :

Y-a-t'il des montants de prévus au budget pour l'entretien du pont au camping municipal?

Madame Denise Godin Dostie indique qu'une somme de 20 000\$ est prévue au programme triennal d'immobilisation pour l'année 2018 pour l'entretien du pont au camping et que les travaux seront présentés aux responsables de la Ville de Coteau-du-Lac pour effectuer conjointement les travaux.

Troisième question de cette citoyenne.

Quelles sont les sommes affectées touchant les objectifs de la politique familiale (aménagement dans les parcs, corridor scolaire, emploi étudiants)

Madame Denise Godin Dostie indique que des crédits budgétaires sont prévus pour des aménagements dans les parcs. Le budget déposé n'a pas retenu de dépenses spécifiques pour le corridor scolaire. Des emplois étudiants sont par contre prévus au budget 2018 pour le service de loisirs et pourra être bonifié en fonction des subventions pour emploi étudiants du gouvernement fédéral.

Quatrième question de cette citoyenne.

Quelle est la somme appropriée au budget 2018 du surplus cumulés?

Madame Denise Godin Dostie indique que l'appropriation des surplus cumulés libres s'élève à 192 200\$.

2ème intervention

Un citoyen demande si la Municipalité dispose d'un fonds de réserve en cas de catastrophe.

Monsieur Claude Madore indique que les fonds de réserve en cas de sinistre se résume à :

Surplus cumulé libres (au 31/12/2016)	512 719\$
Fonds de roulement non affecté (31/12/2017)	86 000\$

3ème intervention

Un citoyen demande quel est le taux d'augmentation des taxes pour 2018

Madame Denise Godin Dostie indique que les taxes foncières subiront une hausse de 2.1% et que les tarifs pour services municipaux (aqueduc, épuration des eaux, ordures, récupération matières recyclables et collecte des résidus alimentaires) subiront une hausse de 63,75\$ / logement.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

4^{ème} intervention

Une citoyenne demande de quelle manière a lieu le choix des rues pour déterminer qu'elles rues recevront un nouveau pavage.

Madame Denise Godin Dostie indique que l'état des chaussées détermine la priorité d'intervention. Par contre, il faut aussi vérifier l'état des infrastructures souterraines (aqueducs & égouts) avant de refaire la surface de pavage.

Deuxième commentaire de cette citoyenne;

La citoyenne mentionne qu'il ne semble pas y avoir beaucoup de projet au secteur nord dans le programme triennal des dépenses en immobilisations.

Madame Denise Godin Dostie indique que la perception diffère pour les membres du conseil.

Le programme triennal d'immobilisation prévoit plusieurs projets pour le secteur Nord

- Ameublement, climatiseur et couvertures au 21 Prieur
- Abri jeux d'eau
- Point d'eau schéma de couverture de risques en incendie
- Aménagement parc de la Gazonnière
- Pavage d'une partie de la rue de la Gazonnière

De plus, plusieurs projets profiteront à l'ensemble des citoyens incluant ceux du secteur Nord

- Livres bibliothèques
- Panneau indicateur de vitesse
- Amélioration de l'usine d'eau potable
- Véhicules et équipement pour le service de voirie
- Travaux aux installations de traitement des eaux usées
- Achat de bacs pour collecte de résidus alimentaires.

N'ayant plus d'autre question de la part des citoyens présents, la période de questions est close à 19h58.

18-01-6892 Levée de la session extraordinaire du 29 janvier 2018

L'ordre du jour étant épuisé,

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Brazeau,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la séance extraordinaire du 29 janvier 2018 soit levée à 20h00.

.... ADOPTÉE

Denise Godin-Dostie,
Mairesse

Claude Madore,
Secrétaire-trésorier et directeur général